

CULTURE PATRIMOINE

●
STRATÉGIE 2018-2021

UNE NOUVELLE
AMBITION



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée





© E. Grimaud

Réfugié au Brésil en 1942 pour fuir les nazis, l'écrivain autrichien Stefan Zweig se retrouve alors éloigné de l'art et de ses livres. Humaniste et européen convaincu, il choisit de se donner la mort plutôt que d'affronter le néant d'une vie sans culture. Comment « être » quand l'accès à la culture vous est devenu interdit ?

C'est cette question du sens d'une vie avec ou sans culture que la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée aborde au travers de sa stratégie pour la culture et le patrimoine 2018-2021.

La culture joue un rôle primordial dans l'éveil de la pensée et des consciences, dans la réaffirmation des valeurs de la démocratie. Elle forge notre vision et notre compréhension du monde et contribue à bâtir notre identité ainsi que la cohésion et l'attractivité d'un territoire. Aussi, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée souhaite-t-elle adopter une nouvelle politique culturelle et patrimoniale qui témoigne de son ambition et de son engagement.

Lors des premières rencontres culture et patrimoine fin 2016, j'ai annoncé la volonté de bâtir cette nouvelle politique axée sur des principes forts : une élaboration en concertation avec les acteurs territoriaux et les professionnels, et la nécessité d'aboutir à une politique ambitieuse favorisant l'innovation et l'expérimentation.

La Région considère que la culture est une politique publique à part entière. C'est le sens de la définition de notre nouvelle politique culturelle et patrimoniale, fruit d'une concertation avec l'ensemble des acteurs concernés.

Il n'y a pas d'égalité des territoires sans culture, tout comme il n'y a pas de citoyenneté pleine et entière sans cet espace de partage indispensable que sont la création et la diffusion artistique, l'accès au patrimoine, les réalisations audiovisuelles, l'animation dans les musées, théâtres ou festivals.

Notre ambition s'exprime à travers les quatre axes stratégiques de la nouvelle politique :

- renforcer l'égalité d'accès à la culture et maintenir un aménagement culturel équilibré du territoire,
- financer et encourager la création produite en Occitanie et accompagner l'innovation,
- fortifier l'économie de la culture et du patrimoine,
- accroître la visibilité et le rayonnement à l'international de la culture et du patrimoine d'Occitanie.

Avec nos quatre axes stratégiques, quinze objectifs opérationnels et quatre-vingt-dix actions, notre volonté est de réduire les inégalités, y compris les inégalités culturelles. Nous revendiquons cette ambition de « culture pour tous et partout » parce qu'elle est synonyme de vivre ensemble, de sentiment d'appartenance et de partage de valeurs.

Conformément à ces engagements, le budget consacré à la culture et au patrimoine représente plus de 3 % du budget régional et est en outre renforcé en 2018. Cette hausse témoigne de notre attachement aux valeurs essentielles que porte la culture dans notre monde en profondes mutations.

Carole DELGA

Ancienne Ministre

Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

SOMMAIRE

| | |
|--|-------------|
| Entretien avec Dominique Salomon, 4 ^{ème} Vice-présidente en charge de la culture, du patrimoine et des langues régionales | p 5 |
| Une concertation approfondie menée en 2017 avec plus de 2 700 acteurs | p 6 |
| Des atouts exceptionnels | p 8 |
| Une politique régionale ambitieuse pour la culture et le patrimoine | |
| <i>Axe I : renforcer l'égalité d'accès à la culture et maintenir un aménagement culturel équilibré du territoire</i> | <i>p 10</i> |
| <i>Axe II : financer et encourager la création produite en Occitanie et accompagner l'innovation</i> | <i>p 14</i> |
| <i>Axe III : fortifier l'économie de la culture et du patrimoine.</i> | <i>p 16</i> |
| <i>Axe IV : accroître la visibilité et le rayonnement de la culture et du patrimoine à l'international</i> | <i>p 18</i> |



Entretien avec Dominique Salomon, 4^{ème} Vice-présidente en charge de la culture, du patrimoine et des langues régionales de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Quelle est la place de la culture dans la construction de la nouvelle région ?

La culture est une priorité de notre projet et s'affirme comme un marqueur incontournable de notre région. Face aux profondes mutations du monde, elle nous permet d'écrire le présent, d'inventer l'avenir en nous appuyant sur la richesse de notre histoire, de notre patrimoine et de nos langues régionales que sont le catalan et l'occitan. C'est donc une formidable opportunité pour nous de montrer la richesse de l'Occitanie.

Quel rôle joue la Région dans la diffusion de la culture et du patrimoine ? Comment accompagne-t-elle les artistes et les professionnels ?

Soutenir la diffusion des créations artistiques dans leur diversité et en tout lieu du territoire, valoriser le patrimoine matériel et immatériel qui fait notre richesse collective et fonde notre identité tout en accompagnant les artistes et les professionnels dans la structuration de leurs réseaux, tout cela constitue une préoccupation constante de la Région.

Nous avons souhaité nous engager fortement sur les champs de la formation des artistes et des professionnels, de la création et de la production d'œuvres en répondant concrètement à certaines de leurs attentes. Mais la Région porte également l'ambition de faciliter une forme d'égalité dans l'accès des citoyennes et des citoyens à la culture et à la connaissance. Nous avons choisi de poursuivre et de renforcer notre soutien aux équipements culturels qui maillent l'Occitanie (musées, scènes labellisées, festivals, projets innovants...) et de soutenir une culture de proximité.

L'innovation est au cœur du projet porté par la Région. Quelle forme prend-elle dans le secteur de la culture ?

L'Occitanie est une région créative et innovante. La culture et le patrimoine n'échappent pas à cette dynamique. Aussi, pour favoriser l'éclosion de nouveaux talents, de nouvelles pratiques et de nouveaux projets, nous avons souhaité créer un environnement plus attentif aux besoins exprimés. Nous avons décidé de mieux articuler les politiques régionales de la culture avec celles de l'économie, du tourisme, de l'innovation, des relations internationales, du numérique, afin de répondre plus efficacement aux besoins exprimés par les porteurs de projets, aux publics, aux usagers et aux professionnels.

Quelles sont les premières actions que la Région mettra en œuvre ?

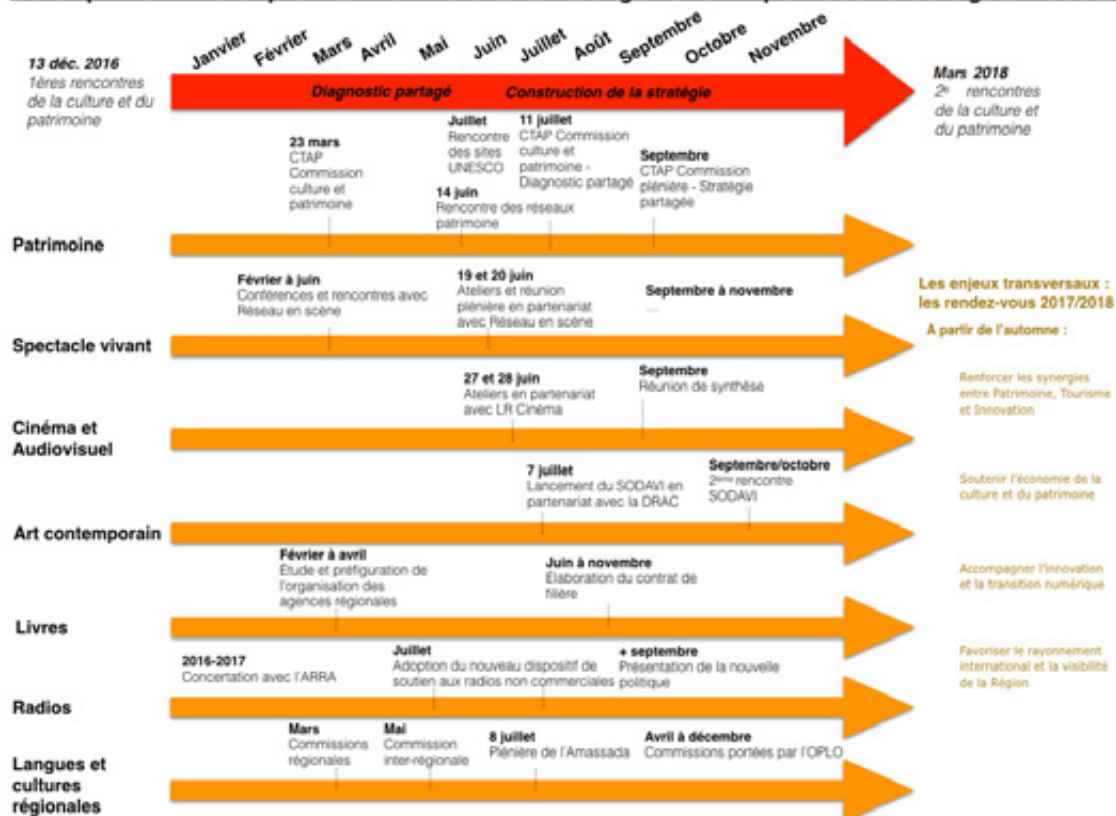
La nouvelle politique culturelle se déploiera dès cette année. Certaines actions, plébiscitées par les acteurs au cours de la concertation, seront reconduites et étendues à l'ensemble du territoire régional rapidement.

Quant aux actions nouvelles, parmi lesquelles la création d'un réseau de sites UNESCO, la création de l'Office Public de la Langue Catalane, la mise en place d'un dossier unique d'instruction pour le patrimoine, d'un parcours découverte des métiers de la culture et du patrimoine, l'adhésion au GIP café culture ou la création du prix Occitanie Médecis en partenariat avec la Villa Médecis, elles seront lancées dès le début de l'année.

UNE CONCERTATION APPROFONDIE MENÉE EN 2017 AVEC PLUS DE 2 700 ACTEURS

Les étapes clés en 2017 pour construire la nouvelle stratégie culturelle et patrimoine de la Région Occitanie

Les étapes clés en 2017 pour construire la nouvelle stratégie culturelle et patrimoine de la Région Occitanie



LES CHIFFRES CLÉS DE LA CONCERTATION



- 2 700 acteurs mobilisés,
- 400 collectivités territoriales et acteurs du patrimoine dans le cadre de la commission culture et patrimoine de la Conférence territoriale d'action publique et des réunions des réseaux du patrimoine,
- 1 800 acteurs professionnels concertés dans près de 40 réunions sectorielles,
- 500 acteurs du tourisme, des entreprises du numérique, de l'international, de la culture et du patrimoine au sein de réunions transversales,
- des réunions de consultation des membres des organisations professionnelles au sein du COREPS.

Les RENCONTRES RÉGIONALES



Culture Patrimoine

→ 13



OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE : DES ATOUS EXCEPTIONNELS

UN PATRIMOINE REMARQUABLE

Avec ses 8 sites inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco, ses Grands Sites d'Occitanie et ses 5 000 monuments historiques, la région Occitanie englobe un patrimoine exceptionnel qui raconte l'histoire de l'humanité. Ce patrimoine est reconnu sur la scène internationale et attire chaque année

de nombreux touristes (30 millions de touristes accueillis par an, 212 millions de nuitées, 1^{re} région pour la fréquentation touristique française). Pour autant, cette richesse patrimoniale demeure insuffisamment connue.

© Cité de Carcassonne / CRT Occitanie



UNE SCÈNE ARTISTIQUE RÉGIONALE PLEINE DE VITALITÉ

Le territoire régional se noue autour d'une scène artistique dynamique, empreinte de diversité et de créativité. De l'art contemporain aux arts de la scène, dans l'écriture littéraire et audiovisuelle, par les cultures et langues régionales, la création contemporaine ne cesse de se renouveler et les générations de grands artistes se succèdent pour vivre et travailler sur ce territoire. Celui-ci est par

ailleurs doté d'industries créatives et culturelles en maturation qui ont démontré leur potentiel. La Région s'attache à préserver les conditions de travail et de création des artistes et professionnels. Elle agit pour mieux prendre en considération les pratiques artistiques et culturelles de ses habitants.

© Théâtre des Origines - Sant Joan



UN MAILLAGE FIN DU TERRITOIRE ET DES ÉQUIPEMENTS PHARES

La diffusion de la création artistique est plurielle. Elle s'appuie sur des équipements phares (134 musées labellisés musées de France, 7 scènes nationales...), des manifestations (plus de 180 festivals) dont certaines de

renommée internationale, et des lieux divers (salles d'exposition, lieux patrimoniaux, espaces publics, ...) qui innervent tout le territoire.

LA RICHESSE DES LANGUES ET CULTURES RÉGIONALES

Une des singularités régionales réside dans la pluralité des langues et cultures occitane et catalane. Le nouveau territoire permet aujourd'hui de raconter une histoire commune et de la faire vivre dans la création contemporaine. Il importe de mieux connaître ce patrimoine, le valoriser au

quotidien et l'intégrer à nos pratiques artistiques et culturelles car ces langues et cultures constituent une des composantes de notre identité territoriale à cultiver et à faire valoir nationalement et internationalement.

UN TERRITOIRE QUI SE RENOUVELLE PAR L'INNOVATION

Culture et patrimoine sont insérés dans un processus continu de renouvellement. Toutes les formes d'innovation se concilient : la transition numérique interroge la création, le développement des nouveaux médias et modifie nos pratiques artistiques et culturelles. Dans ce mouvement, les artistes et les

professionnels inventent chaque jour de nouvelles formes de collaborations et de mutualisations. La Région, très attachée à cette innovation, les accompagne dans cette recherche de renouvellement et d'adaptation.

UNE ACTION RÉGIONALE PLURIELLE

L'action de la Région passe également par la gestion directe d'équipements culturels structurants (le Centre Régional d'Art Contemporain à Sète, le Musée Régional d'Art Contemporain à Sérignan,

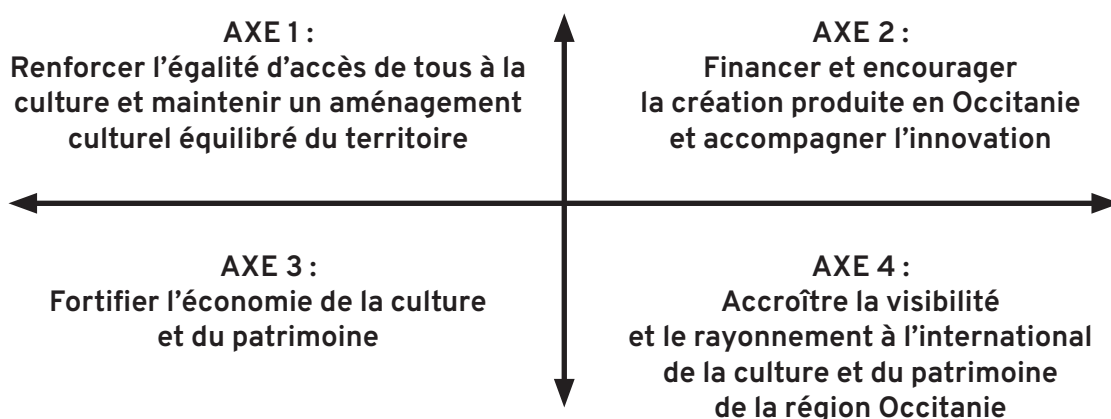
Narbo Via à Narbonne). Elle s'appuie aussi sur des agences régionales spécialisées dans les domaines du livre, des arts de la scène et du cinéma.

© Le futur musée Narbo Via / CP Foster + Partners



LA POLITIQUE RÉGIONALE AMBITIEUSE POUR LA CULTURE ET LE PATRIMOINE

4 axes stratégiques déclinés en 15 objectifs
opérationnels et 90 actions



AXE 1 : RENFORCER L'ÉGALITÉ D'ACCÈS À LA CULTURE ET MAINTENIR UN AMÉNAGEMENT CULTUREL ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE

Un travail important sera effectué pour simplifier l'action de la Région et sa lisibilité. La Région veillera également à accentuer l'effort régional pour un développement culturel géographiquement équilibré et pour l'égalité d'accès de tous à l'offre culturelle. Cet objectif est pris en compte tant au niveau des infrastructures culturelles que des programmations. L'accent sera mis sur l'éducation artistique et culturelle des jeunes.

1. Simplifier l'accès et la lisibilité de l'action régionale et renforcer la connaissance des patrimoines

La Région veillera notamment à améliorer l'accès à l'information culturelle en ligne, à simplifier les dossiers de demande de subvention, à étendre la

contractualisation de l'inventaire général à toute la région.

CRÉER UN PORTAIL FÉDÉRATEUR DU PATRIMOINE EN LIGNE

• • • • • • • • • •

À la fois productrice et prescriptrice de données notamment dans le cadre de sa mission d'inventaire, la Région créera un portail du patrimoine simple et unique d'accès pour les professionnels et le grand public.



Les Abattoirs, musée d'art moderne à Toulouse

2. Assurer un maillage culturel équilibré du territoire à travers les lieux et équipements structurants

Forte d'un territoire étendu, composé de territoires ruraux, d'un réseau de villes moyennes et de deux métropoles, la Région veille à garantir un maillage culturel équilibré autour d'équipements phares, de réseaux de diffusion et d'un tissu associatif vigoureux, dans tous les secteurs artistiques et culturels. La Région poursuivra son soutien aux lieux structurants des

arts de la scène, au développement des radios associatives, à la création et la réhabilitation des cinémas de proximité, mais aussi à la création et la restructuration des bibliothèques et médiathèques. Elle continuera également à financer et accompagner la restauration, l'enrichissement et la valorisation de notre patrimoine.

CONFORTER ET DÉVELOPPER LA DIFFUSION DE L'ART CONTEMPORAIN



L'Occitanie dispose de solides atouts en matière d'art contemporain avec des équipements et des manifestations remarquables (les Abattoirs – le FRAC Occitanie Toulouse, le FRAC Occitanie Montpellier, le Musée Soulages, le Carré d'Art à Nîmes, le Printemps de septembre, Images singulières à Sète, Visa pour l'image à Perpignan, In situ...) ainsi qu'une série de lieux d'expositions répartis sur tout le territoire (musées, centres d'art, lieux patrimoniaux, espaces d'expositions, galeries). La diffusion de l'art contemporain est une priorité pour permettre d'ouvrir l'accès à tous à la création contemporaine, dans les métropoles comme en milieu rural.



Pause Guitare

3. Réduire les distances géographiques, culturelles et sociales : rapprocher les œuvres du public et le public des œuvres

La Région souhaite mieux prendre en compte les publics, leurs demandes, leurs besoins, les usages et les pratiques. Dans cette optique, elle continuera à soutenir les festivals sur l'ensemble du territoire mais aussi les manifestations audiovisuelles et les manifestations littéraires. Elle s'attache aussi

à favoriser la diffusion de proximité des arts de la scène, des cultures catalane et occitane. Des actions nouvelles seront mises en place comme la création d'offre tarifaire couplée entre TER et les musées et sites patrimoniaux.

SOUTENIR LES FESTIVALS SUR TOUT LE TERRITOIRE



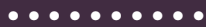
La diversité des festivals témoigne de la vitalité artistique de notre territoire, mais également de la richesse des publics. Les festivals touchent tous les secteurs, les publics les plus spécialisés comme les plus larges. La Région Occitanie accompagne plus de 200 festivals car ils contribuent fortement à l'élargissement et la diversification des publics ainsi qu'à l'attractivité et au développement local. Elle s'attache à ce que ces festivals poursuivent leur programmation au plus près des territoires et soutient les actions en faveur du développement durable.

4. Renforcer l'éducation artistique et culturelle des jeunes

Face à la montée des obscurantismes, l'éducation est un défi majeur pour notre société. La Région s'engage auprès des lycéens et des apprentis pour renforcer l'éducation artistique et culturelle, leur permettre de mieux comprendre notre monde et former des citoyens. L'action de la Région passe

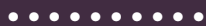
par la sensibilisation du jeune public à la culture et au patrimoine, le renfort des actions d'éducation à l'image et la transmission des langues catalane et occitane, mais aussi en mettant la jeunesse au cœur des questions mémorielles.

CRÉER UN PARCOURS DÉCOUVERTE POUR LES MÉTIERS DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE



Aux côtés des professionnels, la Région s'engage aux côtés des professionnels, auprès des lycéens pour leur faire découvrir la richesse, la diversité et la réalité des métiers de la culture et du patrimoine en créant un parcours découverte.

RENFORCER LA TRANSMISSION DES LANGUES CATALANE ET OCCITANE



La Région entend renforcer la transmission de ces langues. Ainsi, l'Office Public de la Langue Occitane (OPLO), créé en 2016, poursuit sa politique partenariale vouée au développement de la transmission et l'usage de la langue, en parfait complément du champ d'intervention du Centre Interrégional de Développement de l'Occitan (CIRDOC) dédié à la sauvegarde, à la protection et à la valorisation du patrimoine occitan par la création et l'action culturelle. En 2018, l'Office Public de la Langue Catalane (OPLC) déploie ses actions. Enjeu majeur de la mandature en terme de politique linguistique en faveur de la langue catalane, sa vocation est de permettre à chacun d'entrer en contact avec cette culture par le biais d'actions concrètes au quotidien, notamment auprès des plus jeunes.

AXE 2 : FINANCER ET ENCOURAGER LA CRÉATION PRODUITE EN OCCITANIE ET ACCOMPAGNER L'INNOVATION

La création est au cœur des politiques culturelles. Les artistes et les professionnels de la culture et du patrimoine œuvrent chaque jour pour que cette création reste toujours plus dynamique, diversifiée et au plus près des territoires et des habitants. La Région confirme son soutien à la création dans l'ensemble des secteurs de la production et à la diffusion des artistes dans une optique de professionnalisation des parcours.

La pluralité et la diversité du secteur de la culture et du patrimoine amènent à innover. Enfin, les attentes des publics, notamment dans le domaine des services et usages numériques évoluent fortement. L'offre des acteurs culturels et du patrimoine doit ainsi s'adapter à ces nouveaux besoins. Pour cela, la Région propose d'accompagner la transition numérique mais aussi les innovations sociales et de services.

5. Encourager la création et sa diffusion

La Région s'engage à soutenir la création dans toutes les disciplines artistiques et culturelles, à poursuivre le développement des résidences

artistiques, à soutenir la création des ateliers d'artistes mais aussi à donner plus de visibilité au travail de ces derniers.

CRÉATION D'UNE JOURNÉE PORTES OUVERTES DES ATELIERS D'ARTISTES



Afin de donner plus de visibilité aux artistes et les faire connaître auprès des habitants et des touristes, la Région souhaite créer une journée régionale portes ouvertes des ateliers d'artistes.



6. Soutenir les innovations territoriales, artistiques et culturelles

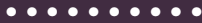
S'OUVRIR À DE NOUVEAUX PROJETS ET ACCOMPAGNER LES EXPÉRIMENTATIONS



L'innovation passe par l'ouverture à de nouveaux projets et à l'expérimentation. En 2018, la Région accompagnera de nouvelles actions dans des secteurs variés : l'appui aux expérimentations culturelles des territoires, une ingénierie patrimoniale partagée pour les territoires ruraux, la professionnalisation de la diffusion dans les bars et la restauration, le soutien aux projets collectifs en lien avec la mémoire... Elle encouragera également les pratiques collaboratives.

7. Accompagner la transition numérique

ACCOMPAGNER L'INNOVATION NUMÉRIQUE



Si le numérique encourage de nouvelles formes de création, il modifie aussi considérablement les pratiques artistiques et culturelles et les attentes des publics. La Région s'engage auprès des acteurs pour les accompagner dans cette transition numérique. Seront lancées des actions telles qu'un appel à projets culturels numériques innovants, l'accompagnement de la création numérique dans le domaine du jeu vidéo et des arts numériques.

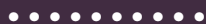
AXE 3 : FORTIFIER L'ÉCONOMIE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE

La culture et le patrimoine contribuent au développement économique de notre région et procurent des emplois non délocalisables sur l'ensemble du territoire. Les musées et sites patrimoniaux, les festivals, les tournages de films et de séries génèrent des retombées économiques directes et indirectes conséquentes. Il convient donc de renforcer le soutien de ces filières, tout en favorisant les synergies entre acteurs et en accompagnant leur évolution notamment par la formation.

8. Renforcer les synergies entre les acteurs et animer les réseaux

La Région souhaite conforter le rôle du COREPS, instance de dialogue social avec les professionnels et encourager l'animation des réseaux professionnels.

RENFORCER LES LIENS ENTRE CULTURE, TOURISME, NUMÉRIQUE ET INNOVATION



Afin de renforcer les échanges entre les acteurs de la culture, du patrimoine, de l'économie numérique et du tourisme, la Région organisera des rencontres dédiées à l'innovation numérique dans les secteurs culturel et touristique afin notamment de mutualiser les expériences et de permettre l'émergence de nouveaux projets.

9. Accompagner la formation et la professionnalisation des acteurs

La Région s'engage à renforcer les liens emploi – formation dans les différents domaines et à promouvoir l'égalité femmes-hommes dans le secteur culturel. Un premier chantier sera lancé en 2018 dans le secteur des arts de la scène.

10. Développer les filières des industries culturelles et créatives

La Région a décidé de renforcer son soutien à la filière audiovisuelle et à la filière du livre.

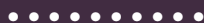
RENFORCER LE SOUTIEN À LA FILIÈRE AUDIOVISUELLE



La Région a décidé de renforcer l'aide à la création audiovisuelle afin que davantage de fictions, films d'animation et documentaires soient tournés en région et pour accroître les retombées économiques, l'emploi en faveur des techniciens et des artistes mais aussi la visibilité de la région. La filière d'animation en Occitanie qui jouit d'une visibilité croissante au niveau national et européen sera particulièrement accompagnée.



RENFORCER LE SOUTIEN À LA FILIÈRE DU LIVRE



Ce soutien se concrétisera notamment par la signature, en 2018, d'un nouveau contrat de filière livre entre la Région et l'État doté de montants accrus. Les librairies indépendantes bénéficieront d'un soutien en termes d'animation, de formation de la part de l'agence du livre et de soutiens financiers directs de la Région pour leur informatisation, le renforcement de leurs fonds d'ouvrages et l'amélioration de leurs équipements. Les maisons d'édition indépendantes seront soutenues par la Région pour leurs projets de fabrication ou de traduction d'ouvrages ou pour le développement de leur ligne éditoriale ou de collections. La modernisation de leurs équipements, la numérisation de leurs fonds et leurs participations à des marchés professionnels seront également aidées. L'agence du livre poursuivra ses programmes de formation, de conseils et d'expertises et accompagnera les éditeurs afin de renforcer la commercialisation de leurs ouvrages.

11. Observer et mesurer les retombées sociales et économiques des filières

MESURER LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES



Deux actions seront lancées en 2018 : une étude sur les retombées économiques du patrimoine et une enquête d'audience des radios associatives non concurrentielles.

AXE 4 : ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ ET LE RAYONNEMENT DE LA RÉGION À L'INTERNATIONAL

La visibilité nationale et internationale des acteurs culturels du territoire est jugée modérée. Elle est plus forte en matière de patrimoine notamment grâce aux huit sites labellisés Unesco et à la qualité de notre environnement. La Région décide donc de créer un réseau des sites Unesco en cohérence avec la stratégie des Grands Sites d'Occitanie et de renforcer le volet culturel et patrimonial du plan de promotion et de communication régional.

Par ailleurs, le vivier culturel de l'Occitanie peut être renforcé par un accroissement de la mobilité artistique des artistes et des œuvres.

L'Occitanie partage une frontière avec l'Espagne et fait partie de l'Eurorégion et de la Communauté de Travail des Pyrénées. À l'échelle mondiale, elle dispose de Maisons de Région sur trois continents et construit des partenariats privilégiés de coopération avec différents pays. Ces relais doivent permettre d'accroître la visibilité de nos actions culturelles à l'international avec l'appui de l'Institut Français et de la Villa Médicis notamment.

12. Créer et animer un réseau des sites Unesco et un réseau des sites antiques et développer le tourisme culturel

FOCUS SUR LE RÉSEAU DES SITES UNESCO D'OCCITANIE



Avec 20 % des sites Unesco en France sur son territoire, l'Occitanie dispose d'un atout majeur en termes d'attractivité et de rayonnement. Afin de renforcer les synergies entre ces sites, un réseau sera créé en partenariat avec l'Etat et l'Association des Biens Français du Patrimoine Mondial, en complémentarité avec le réseau des Grands Sites d'Occitanie. Un accompagnement régional spécifique sera dédié à ces sites.





Futur Musée de la Romanité à Nîmes

CRÉER UN RÉSEAU DES SITES ANTIQUES ET DÉVELOPPER UN TOURISME CULTUREL D'EXCELLENCE



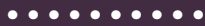
Un patrimoine antique riche et souvent exceptionnel est fortement présent sur le territoire régional sous la forme de collections, de monuments ou de vestiges archéologiques. La Région est très impliquée dans la construction de deux musées mettant en lumière le patrimoine antique : elle pilote la construction du musée Narbo Via à Narbonne et soutient la construction du musée de la Romanité à Nîmes qui ouvrira à l'été 2018. Elle est aussi membre de l'EPCC du Pont du Gard et propriétaire et gestionnaire du site archéologique de Javols. La Région souhaite donc amorcer la création d'un réseau des sites du patrimoine antique.

13. Accroître la mobilité artistique nationale et internationale

La Région continuera à accompagner la mobilité des artistes et des œuvres en octroyant des aides à la mobilité des acteurs. Elle accompagnera éga-

lement une meilleure mobilisation de fonds européens en développant l'appui en ingénierie dédié au montage des projets.

S'APPUYER SUR NOTRE ATOUT TRANSFRONTALIER ET L'ESPACE MÉDITERRANÉEN



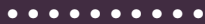
La situation géographique de la région Occitanie constitue un atout fort qu'il est nécessaire de développer. La frontière avec l'Espagne et l'ouverture sur l'espace méditerranéen constituent une opportunité permettant de développer des projets de coproductions notamment dans le domaine de l'audiovisuel associant les Régions Occitanie et Catalogne.

15. Renforcer les partenariats à l'international

La Région veillera à intégrer un volet culturel dans ses accords de coopération internationale

et à offrir une visibilité internationale aux acteurs culturels.

CRÉER LE PRIX OCCITANIE MÉDICIS AVEC LA VILLA MÉDICIS



La Région crée un prix Occitanie Médicis en partenariat avec la Villa Médicis afin d'accueillir chaque année un artiste d'Occitanie en résidence à Rome durant 3 mois. Ce prix sera ouvert en 2018 aux artistes plasticiens et visuels.



© Villa Médicis / Assaf Shoshan

LA CONCERTATION SE POURSUIT

Le dialogue se poursuivra dans les années à venir avec les acteurs territoriaux au sein de la commission culture de la CTAP, avec les

organisations professionnelles au sein du COREPS et avec les acteurs au sein des réunions des réseaux et inter-réseaux.

DES MOYENS SIGNIFICATIFS POUR METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE MAJEURE

- un budget en augmentation de plus de 12 % pour la culture et le patrimoine en 2018 dans un contexte de baisse des dotations publiques.
- une direction de la culture et du patrimoine et 3 établissements culturels en régie directe : Narbo Via, le MRAC à Sérignan et le CRAC à Sète.
- des agences et établissements ressources qui ont pour mission d'accompagner la Région dans la mise en œuvre de cette politique : Occitanie Livre & Lecture, LR Cinéma, Réseau en Scène, le CIRDOC, l'OPLO, l'OPLC et le Mémorial du camp de Rivesaltes.

HÔTEL DE RÉGION

Toulouse

22, bd du Maréchal Juin - 31406 Toulouse cedex 9
05 61 33 50 50

Montpellier

201, av. de la Pompignane - 34064 Montpellier cedex 2
04 67 22 80 00

 @occitanie | laregion.fr